



ÉDUCATION



Une rentrée placée sous le signe de l'excellence environnementale

Les 16.500 collégiens de Dordogne ont effectué leur rentrée lundi 2 et mardi 3 septembre. Une rentrée placée sous le signe de l'excellence environnementale. Une volonté déclinée sur le plan de l'alimentation des élèves avec la mise en place du 100% bio et local dans les cantines, mais également au travers des travaux de rénovation énergétique ou encore de végétalisation des cours d'établissements.

Publié le 02 septembre 2024

Restauration scolaire, bâtiments ou encore entretien des établissements, le Département est un acteur essentiel du quotidien des collégiens de Dordogne. C'est la raison pour laquelle, il porte une attention toute particulière à proposer aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage, essentielles à leur bien-être, tout en mettant en œuvre des projets innovants, particulièrement en matière d'excellence environnementale.

Un choix politique assumé qui va au-delà de ses compétences obligatoires et qui vient illustrer l'importance que porte le Département à l'éducation des citoyens de demain dans chacun des 38 collèges publics de Dordogne (dont cinq cités scolaires).

Pour mener à bien son ambition, le Département s'appuie sur les 368 agents départementaux travaillant au sein des 35 collèges publics sous sa responsabilité (agents d'accueil, de maintenance, d'entretien des bâtiments et des espaces verts, cuisiniers, lingères), ainsi que sur ses différentes directions (collèges, patrimoine, culture, etc.)

Des bâtiments économes en énergie

En 2024, le Département a décidé de consacrer 6,6 millions d'euros à l'entretien et à la rénovation des collèges. Une enveloppe conséquente qui a notamment été orientée en faveur de la rénovation thermique des collèges et de la transition écologique. Le Département a poursuivi son programme de travaux d'isolation par l'extérieur des façades des collèges à Thivers et Bergerac.

Ce programme se poursuivra au collège Clos-Chassaing de Périgueux dans lequel seront menés des travaux d'isolation et d'accessibilité aux personnes handicapées. Les travaux doivent débuter fin 2024 pour s'achever fin 2025. Le collège Aliénor d'Aquitaine de Brantôme va, lui aussi, bénéficier de ce type de travaux ainsi que de travaux d'amélioration énergétique. Le lancement

de ces interventions est prévu pour début 2025.
<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-9ad7b09c15-22333941?>

de ces interventions est prévu pour début 2025.

En parallèle, des chaufferies bois sont développées pour remplacer les vieilles chaudières à fioul. C'est, par exemple, le cas au collège La Roche Beaulieu à Annesse-et-Beaulieu où le Département a démarré la construction d'une chaufferie-bois. Sarlat, où le remplacement de la chaudière est particulièrement attendu, ne sera pas en reste puisque des études de construction d'une chaufferie bois sont en cours.

L'opération globale est estimée à 780.000 € TTC. La consultation des entreprises devrait avoir lieu fin 2024 pour un démarrage des travaux pendant l'été 2025. La durée du chantier est estimée à 10 mois. Ce projet est soutenu par le fonds chaleur de l'ADEME - via le contrat de développement territorial (CDT) Chaleur renouvelable en Périgord à hauteur de 312.400 €.

La préoccupation environnementale du Département pour ces chantiers inclut une prise en compte de la biodiversité, qui fait l'objet d'études diagnostics de présence de l'avifaune ou de chiroptères au sein des bâtiments départementaux. Il peut s'agir de sites de nidifications d'oiseaux ou de gîtes de transit, d'hibernation de chiroptères.

Des repas toujours plus locaux et plus sains

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par la labellisation de 5 nouveaux collèges "en Cuisine 100% bio, local, fait maison et de saison" par l'organisme Ecocert : Léo Testut à Beaumontois-en-Périgord, Charles de Gaulle à La Coquille, Jean Monnet à Lalinde, Jules Ferry à Terrasson-Lavilledieu et Yvon Delbos à Montignac-Lascaux, qui a reçu son label le jour de la rentrée scolaire.

Le Département compte à ce jour 14 collèges labellisés Excellence 100% bio par ECOCERT, ce qui fait figure d'exception sur le territoire national. L'objectif est de labelliser 100% bio les 35 collèges publics de Dordogne relevant de la compétence du Département en matière de restauration scolaire d'ici mars 2028.

La politique publique conduite en la matière visant à garantir une alimentation saine, locale et sans pesticide pour la santé de nos jeunes est exemplaire et source d'inspiration pour de nombreuses collectivités qui souhaitent s'engager dans cette démarche, tant sur le plan national que sur le plan international. Une délégation de 14 agriculteurs bio japonais a ainsi été reçue en mars dernier afin d'échanger sur les modalités de mise en œuvre du projet alimentaire dans les collèges, ainsi que sur les conditions de création de la plateforme départementale d'approvisionnement en produits bio locaux (Manger Bio Périgord).

Vers plus de végétaux dans les collèges

Le Département pilote les projets d'aménagement des espaces scolaires extérieurs grâce à un plan global d'investissement. Ces projets associent les équipes éducatives et les élèves via la démarche de design de service public en intégrant plusieurs paramètres : redéfinition des usages, végétalisation des cours, jardins partagés, espaces de travail extérieurs...

En 2024-2025, la cour du collège Montaigne de Périgueux sera entièrement réaménagée et végétalisée. Les élèves et les équipes continuent d'être mobilisés aux côtés des services départementaux pour poursuivre le projet "Montaigne Tout Cour" qui vise à lutter contre les îlots de chaleur, à développer de nouveaux usages de la cour favorisant l'égalité fille-garçon et à assurer ainsi un confort d'accueil pour les élèves dans l'accès aux apprentissages et pour leur réussite. Les derniers aménagements, des plantations, doivent être effectués à l'automne.

Des travaux conséquents sur les bâtiments

Outre les travaux de rénovation thermique et de transition écologique, le Département mène des chantiers d'envergure dans ses collèges, tels que les grands travaux suivants inscrits au Livre blanc des collèges. Le collège Jules Ferry à Terrasson-Lavilledieu a vu la construction d'une salle polyvalente (le chantier doit s'achever en octobre), tout comme le collège Arnault de Mareuil à Mareuil-en-Périgord.

Devant faire face à une croissance importante du nombre de ses élèves, le collège Olympe de Gouges à Vélines a dû s'adapter avec, à la clé, une nouvelle extension et le réaménagement de l'établissement. Deux nouvelles salles de classe modulaires et un bloc sanitaire doivent être construits à l'automne.

Enfin, les quatre logements de fonction de la cité scolaire de Nontron qui avaient été victime de la sécheresse, ont été remis en état.

La santé des élèves au coeur des préoccupations

Le bien-être des élèves des collèges de Dordogne passe également par la prise en compte de leurs problématiques liées à la santé. C'est la raison pour laquelle le Département a souhaité être acteur dans leur parcours de santé.

Cette volonté s'illustre notamment par la poursuite de la lutte contre la précarité menstruelle. Après l'expérimentation dans huit collèges pilotes de l'installation d'un distributeur de protections hygiéniques dans leur enceinte, le dispositif a été généralisé à l'ensemble des collèges à la rentrée 2023. Il est naturellement reconduit cette année.

En parallèle et pour la deuxième année consécutive, le Département va mener une partie de la campagne de vaccination 2024-2025 contre le papillomavirus (HPV) dans les collèges. Cette campagne sera élargie aux autres vaccinations, en plus de celle contre les papillomavirus, avec la possibilité de vacciner les élèves de 5e contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite. De plus, le Conseil départemental interviendra également auprès des adolescents accueillis en établissements médico-sociaux.

La rentrée au collège Yvon Delbos en images



